

Le Reintegration Award - édition 2021

Chers acteurs de santé mentale,

Le Reintegration Award - édition 2021 aura lieu dans le cadre de la semaine de santé mentale ! Il se déroulera **le mardi 12 octobre**. Prévus initialement chaque année en mai, l'agenda a été bousculé pour les raisons que nous connaissons tous. C'est toujours un plaisir de regrouper sous un même toit des porteurs de projets motivés et pleins d'idées pour faire évoluer la société vers plus d'intégration. Cette année encore deux prix seront décernés pour un total de 7.500 € : 5.000 € pour le Prix du Jury et 2.500 € pour le Prix du Public. Les deux projets lauréats seront dévoilés à la fin de la journée de colloque. Cette remise de prix sera suivie d'un drink afin d'échanger entre participants et passer un moment convivial. (Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Comment participer au Reintegration Award ?

Cet appel encourage des projets visant l'intégration, la réhabilitation ou la dé-stigmatisation en santé mentale. Vous en connaissez sans doute ? Ou peut-être en avez-vous développé vous-mêmes ? C'est l'occasion d'en parler, et peut-être de remporter un prix ! Le Reintegration Award met chaque année à l'honneur des initiatives de ce type.

Vous avez jusqu'au **lundi 6 septembre 2021 à minuit** pour déposer votre candidature. Il vous suffira de présenter votre projet sur base du formulaire en annexe (maximum 5 pages A4) et d'y joindre une illustration du projet (photo, dessin, logo, etc.) et un résumé (maximum 1 page A4). Vous trouverez également ci-joint le règlement relatif à l'introduction du dossier.

Soyez à temps ! Vous pouvez envoyer votre dossier d'ici le 6/09/2021, par mail à l'adresse suivante : cresam@cresam.be

Plus d'infos dans l'appel à projets et le règlement en annexe ou sur le site : <http://www.cresam.be/projets/reintegration-award/>.



Formulaire de présentation de projet :